

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Naturschutz, Naturgefahren
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Anderes
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Berclaz, Philippe
Dupraz, Laure
Eperon, Lionel
Freymond, Nicolas
Gerber, Marlène
Hirter, Hans
Mosimann, Andrea
Porcellana, Diane
Terribilini, Serge
Ziehli, Karel

Bevorzugte Zitierweise

Berclaz, Philippe; Dupraz, Laure; Eperon, Lionel; Freymond, Nicolas; Gerber, Marlène; Hirter, Hans; Mosimann, Andrea; Porcellana, Diane; Terribilini, Serge; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Naturschutz, Naturgefahren, Anderes, 1990 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Forstwirtschaft	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Erdöl und Erdgas	1
Umweltschutz	2
Naturschutz	2
Naturgefahren	3
Klimapolitik	5
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	6
Verbände	6
Natur und Umwelt	6

Abkürzungsverzeichnis

BUWAL	Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft
UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
BAFU	Bundesamt für Umwelt
BFE	Bundesamt für Energie
PLANAT	National Plattform Naturgefahren
UNESCO	Organisation der Vereinten Nationen für Erziehung, Wissenschaft und Kultur
WEF	World Economic Forum
GLAMOS	schweizerisches Gletschermessnetz
WSL	Eidgenössische Forschungsanstalt für Wald, Schnee und Landschaft
KWO	Kraftwerke Oberhasli AG

OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFEN	Office fédéral de l'énergie
PLANAT	Plate-forme nationale «Dangers naturels»
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
WEF	World Economic Forum
GLAMOS	Réseau de relevés glaciologiques
FNP	Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage
KWO	Forces motrices de l'Oberhasli SA (Kraftwerke Oberhasli AG)

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Forstwirtschaft

ANDERES
DATUM: 23.12.2019
KAREL ZIEHLI

Fin 2019, on fêtait les 20 ans de Lothar, ce cyclone qui frappa l'Europe de l'Ouest avec une puissance peu égalée. En Suisse, les cantons de Berne, Nidwald, Lucerne et Fribourg étaient particulièrement touchés, avec des dégâts causés tant sur les infrastructures et les habitations que sur les milieux naturels. Au total 29 personnes périrent en Suisse lors de cet événement ou lors des travaux de déblayage et 10 millions d'arbres, soit 2 pour cent de l'ensemble des arbres sur le territoire, seront balayés par la tempête. A l'époque plus d'un demi-milliard de francs avait été débloqué par les autorités fédérales pour assurer les travaux de déblayage, de restauration des forêts et d'aide au secteur sylvicole. Mais **20 ans après, on constate que les forêts suisses ont profité de Lothar**. En effet, ont été particulièrement touchées, les monocultures d'épicéas qui n'ont montré aucune résistance face aux assauts de la tempête, à cause de leur système racinaire peu profond. Suite à ces événements, il a souvent été décidé de laisser la forêt repousser par elle-même, afin d'observer la manière dont les écosystèmes se régénèrent, ce qui a également permis de limiter les dépenses liées à une replantation systématique des arbres. Les expert.e.s se reposaient sur des expériences faites suite à la tempête Vivian, intervenue quelques années auparavant (1990); certaines zones avaient été laissées telle quelle. On avait alors pu observer que les bénéfices découlant de ce «laisser-aller» étaient bien plus grands qu'une action humaine de replantation complète. Le même constat a pu être fait avec les zones laissées en friche après Lothar; des zones qui se montrent bien plus résistantes face aux canicules, face aux tempêtes, avec une plus grande diversité biologique et des écosystèmes plus complexes. L'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) a toutefois pu noter que la plantation ciblée de quelques groupes d'arbres de type feuillus sur de vastes zones dévastées pouvait aider à l'obtention d'une forêt riche en espèces. Tous ces éléments permettent également de penser la forêt de demain qui devra faire face à des événements extrêmes toujours plus récurrents, tant les épisodes caniculaires que les tempêtes représentant de véritables stress-test pour ces écosystèmes, comme l'ont encore montrés les événements survenus en 2018 (sécheresse et cyclone Burglind).

Parmi les autres conséquences importantes de Lothar, on peut relever l'explosion des populations de scolytes – ces petits insectes s'attaquant particulièrement aux épicéas et ayant provoqué des dégâts très importants – ainsi qu'une baisse importante des prix du bois, le secteur en question ne se relevant jamais complètement de cet épisode.¹

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Erdöl und Erdgas

ANDERES
DATUM: 17.12.2010
NICOLAS FREYMOND

Suite à de violents orages et à des coulées de boue sur le territoire de la commune de Spreitlauigraben (BE), le **gazoduc** desservant l'Italie a été mis hors service en juillet de l'année sous revue. Au vu de l'importance cruciale de ce gazoduc pour l'approvisionnement de l'Italie, l'OFEN a recouru au droit de nécessité et délivré en fin d'année une autorisation pour l'assainissement immédiat des dispositifs de protection et le déplacement, d'ici à l'automne 2011, de la conduite sur un tracé moins exposé aux risques naturels.²

Umweltschutz

Naturschutz

ANDERES
DATUM: 04.10.1990
SERGE TERRIBILINI

Le Conseil fédéral a proposé au parlement, ainsi que l'avaient demandé deux motions adoptées par les Chambres en 1989, une **aide financière destinée aux infrastructures techniques et touristiques du Musée en plein air de Ballenberg** (BE) d'une somme de CHF 7 millions. Cette institution, dont le but est de sauvegarder et d'entretenir la construction, l'habitat et la culture des zones rurales, a vu croître de façon importante le nombre des objets exposés. Le besoin d'installations adéquates a, de la sorte, dépassé les possibilités de la fondation et l'a poussée à s'endetter. L'aide de la Confédération serait donc consacrée, d'une part, à rembourser les dettes et, d'autre part, à poursuivre cette phase de développement. Députés et sénateurs acceptèrent ce projet à l'unanimité.³

ANDERES
DATUM: 11.09.1997
LIONEL EPERON

L'attitude conciliante adoptée en 1996 par les cantons de montagne à l'égard de la Convention alpine a permis une **rapide avancée du processus de ratification** de cet accord. Réunis à la fin du mois de mars dans le cadre du groupe de travail paritaire Confédération-cantons alpins, les représentants des deux parties ont oeuvré conjointement à la finalisation du **message** relatif à la convention ainsi qu'à ses cinq protocoles d'application: "aménagement du territoire et développement durable", "agriculture de montagne", "protection de la nature et entretien des paysages", "forêts de montagne" et "tourisme". Après avoir été formellement approuvé par la majorité des exécutifs des cantons alpins à l'occasion d'une conférence qui se tint en mai à Sarnen (OW), le message sur la Convention alpine et sur ses protocoles additionnels a été transmis aux Chambres fédérales au début du mois de septembre. Conformément aux grands principes énoncés à Arosa (GR) en 1996, ce document mentionne à maintes reprises la volonté du Conseil fédéral de tenir compte de façon équilibrée tant de la protection de l'espace alpin que de son exploitation par les populations résidentes lors de la mise en oeuvre de l'accord. Par ailleurs, le message précise que l'application de la convention et de ses cinq protocoles sectoriels ne nécessitera la modification d'aucune loi ou ordonnance en vigueur à l'échelon national, les bases juridiques helvétiques satisfaisant d'ores et déjà à l'ensemble des exigences imposées par le traité. Enfin, les autorités fédérales ont tenu à souligner que la ratification de la convention par la Suisse n'entraînera aucun transfert de compétences entre la Confédération et les cantons concernés qui, au demeurant, seront responsables de son exécution dans une très large mesure. Hormis ces considérations d'ordre général en l'absence desquelles les cantons alpins auraient refusé d'apporter leur soutien à cet accord, le message du Conseil fédéral rappelle que ce traité vise à conserver de manière durable les multiples fonctions de l'espace alpin en tant que cadre de vie, espace naturel à protéger et zone économique. Au vu de la généralité des dispositions consacrées par la convention, cinq protocoles sectoriels ont été conclus par les parties contractantes dans les domaines énoncés ci-dessus. Trois protocoles additionnels relatifs aux transports, à la protection des sols et à l'énergie sont par ailleurs en cours de négociations.⁴

ANDERES
DATUM: 12.09.2000
PHILIPPE BERCLAZ

Sous la responsabilité de l'Académie suisse des sciences naturelles (ASSN) et de l'Institut de botanique de l'Université de Bâle, la Suisse coordonnera au niveau mondial les recherches d'un **nouveau réseau de scientifiques** qui étudient la diversité biologique dans les régions de montagne. L'objectif est de mettre sur pied un réseau planétaire de spécialistes de la richesse biologique en zones de hautes altitudes.⁵

ANDERES
DATUM: 13.12.2000
PHILIPPE BERCLAZ

Au mois d'août, Pro Natura a fait savoir son intention de **mettre un deuxième Parc national sur pied pour 2010**. L'association a démarré la campagne de promotion en écrivant à toutes les communes pour les inviter à examiner dans quelle mesure l'idée pourrait être concrétisée sur leur territoire. Une somme d'un million de francs a été promise à la région qui contribuera à la réalisation du parc. Les exigences étaient que le projet s'appuie sur un paysage intact et caractéristique, qu'il soit d'au moins 100 km² de superficie protégée dont deux tiers de façon rigoureuses et qu'un quart (25km²) soit situé en dessous de 1800 d'altitude. Le projet devait aussi avoir le soutien de la population. La campagne de Pro Natura a obtenu un vif succès, plus de 90 communes sur les 3000 qui ont été consultées ont fait part de leur intérêt soit à accueillir un parc soit à soutenir sa création. L'association a retenu trois projets: le Haut Val de Bagnes (VS), Rheinwaldhorn (GR/TI) et Vallemaggia (TI). Cependant comme l'échéance est le 1er

août 2001, d'autres communes pourront présenter ou concrétiser un projet susceptible d'entrer dans la catégorie des parcs nationaux ou des grandes réserves naturelles.⁶

ANDERES
DATUM: 20.12.2001
PHILIPPE BERCLAZ

A la date d'échéance du concours pour la création d'un second Parc national, six régions se sont présentées comme candidates. Le Cervin (VS), les Muerans (VS/VD) et le Maderanertal (UR) sont venus s'ajouter aux trois dossiers initiaux. Toutefois pour connaître les contours clairs du nouveau parc, il faudra attendre la **révision de la loi fédérale sur la protection de la nature**, qui jusqu'alors ne pipait mot des parcs nationaux. C'est elle qui fixera les critères requis. En attendant, les divers promoteurs ont chacun lancé leur étude de faisabilité. Conformément au projet de loi, le DETEC prépare également les catégories de parc régional et de domaine sauvage. Ces derniers existent déjà sous différentes formes dans quelques cantons.⁷

ANDERES
DATUM: 25.02.2004
PHILIPPE BERCLAZ

Le Conseil fédéral a adopté la révision de l'ordonnance sur les bas-marais et de celle sur les sites marécageux, afin d'y inscrire et protéger le **bas-marais de Mederlouwenen et le site marécageux du Grimsel** (BE). La limite de la zone protégée de Mederlouwenen n'a pas été touchée. Situé plus bas que ce dernier, le périmètre du Grimsel a été réduit de 5%, afin de permettre aux Forces motrices de l'Oberhasli (KWO) d'améliorer et développer les installations de production d'énergie en hiver. Les KWO prévoient d'augmenter le volume de stockage du lac en rehaussant le barrage de 23 mètres. La révision des ordonnances contient également plusieurs petits changements de périmètres d'autres sites marécageux.⁸

ANDERES
DATUM: 30.06.2009
NICOLAS FREYMOND

L'UNESCO a décidé d'inscrire les **villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle (NE)** sur la liste du Patrimoine mondial pour la valeur culturelle de l'urbanisme horloger des deux villes. Il s'agit du dixième site suisse à obtenir cette reconnaissance internationale. Le comité du Patrimoine mondial a par contre refusé d'y inscrire l'œuvre de Le Corbusier, projet transnational proposant de regrouper une trentaine d'œuvres de l'architecte, disséminées en Allemagne, Argentine, Belgique, France, Japon et Suisse, en une seule entrée sur la liste de l'UNESCO. L'Office fédéral de la culture a communiqué qu'il étudiait l'opportunité de réviser ce dossier. Il a par ailleurs annoncé le renoncement à présenter une demande de reconnaissance de biosphère pour la région du Gothard, telle que proposée l'année précédente par la Fondation suisse pour le paysage.⁹

ANDERES
DATUM: 15.07.2019
DIANE PORCELLANA

Le **val Calanca hébergera le seizième parc naturel régional, mais le premier parc naturel de Suisse italienne**. Le parc s'étendra sur les territoires des communes de Buseno, de Calanca, de Rossa et partiellement sur la commune de Mesocco. Le projet de parc a vu le jour suite au rejet de la votation communale sur le parc national Adula. L'OFEV a déjà octroyé au projet le statut de candidat permettant de développer les offres et projets dans les domaines du paysage, de la protection de la nature et du tourisme. Il soutiendra financièrement la création du parc. En parallèle, il a renouvelé le label du parc naturel régional de Thal et du parc périurbain de Zurich Sihlwald pour une période de dix ans.¹⁰

Naturgefahren

ANDERES
DATUM: 18.04.1997
LIONEL EPERON

En collaboration avec l'Institut de recherche Kurt-Bösch de Bramois (VS), le Centre de recherche sur l'environnement alpin (Crealp) de Sion et l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage, les autorités valaisannes ont décidé de créer le **Centre alpin universitaire pour les dangers naturels** (Cadana). Situé à Sion, cet établissement aura pour tâche de dispenser une formation continue à des non-universitaires afin de mieux coordonner la prévention et la recherche en la matière.¹¹

ANDERES
DATUM: 03.07.1997
LIONEL EPERON

Pour la première fois, des formations militaires suisses et françaises ont accompli un **exercice commun** de lutte contre les catastrophes naturelles destiné à développer la coopération et la coordination transfrontalières. Le scénario envisagé à cette occasion a porté sur un séisme dans la région d'Annecy nécessitant des actions dans les domaines du sauvetage de personnes ensevelies et de la protection face à la montée des eaux du Rhône. Quelque 500 militaires helvétiques ont été engagés dans cet exercice.¹²

ANDERES
DATUM: 21.05.1999
LAURE DUPRAZ

Au printemps, des **inondations** tout aussi singulières se sont produites, noyant des régions entières du Plateau, la zone entre Thoune (BE) et Berne et les rives du Rhin en particulier. Ces inondations ont essentiellement touché la Suisse alémanique. En outre, les grands lacs suisses ont atteint des niveaux alarmants. La montée exceptionnelle des eaux s'est expliquée par les fortes pluies qui se sont produites, cumulées à la fonte des neiges. Les terrains déjà très humides ont été incapables d'absorber toutes les nouvelles précipitations. Dans la seule région de Thoune, 400 habitations ont été touchées par la catastrophe qui s'est soldée par quelque 20 millions de francs de dégâts.¹³

ANDERES
DATUM: 08.10.1999
LAURE DUPRAZ

La grande Chambre a transmis un postulat Kühne (pdc, SG) invitant le Conseil fédéral à prendre, en collaboration avec les cantons de Glaris, Schwyz, Saint-Gall et Zurich, les mesures ciblées afin que **le bassin de la Linth** soit à nouveau à l'abri des inondations. Il demande d'assainir et de renforcer les digues, d'éliminer les déficiences dues aux ouvrages militaires, de mandater une expertise hydrologique pour déterminer les causes de la crue et les risques futurs, et finalement de mettre en œuvre un concept de sécurité à long terme. Le National a également transmis un postulat Raggenbass (pdc, TG) invitant l'exécutif à établir un rapport en coordination avec les riverains du **lac de Constance** (Allemagne, Länder allemands, Autriche, Voralberg et cantons concernés), qui indique si la **régulation du niveau** du lac permet de se protéger contre des crues extrêmes. Le rapport devra également déterminer les effets d'une régulation optimale du niveau du lac sur la nature ainsi que sur les dégâts potentiels et effectifs des crues (Po. 99.3364).¹⁴

ANDERES
DATUM: 28.12.1999
LAURE DUPRAZ

En fin d'année, un **ouragan dévastateur du nom de «Lothar»** a déferlé sur la Suisse et une partie de l'Europe, et coûté la vie à treize personnes dans le pays. La tempête a détruit des millions d'arbres dans les forêts suisses, obstruant les réseaux routiers et ferroviaires. En outre, des centaines de poteaux électriques ont été endommagés, privant d'électricité de nombreux habitants. La quantité d'arbres abattus dans le pays a été estimée à 8,4 millions de mètres cubes, selon les premières évaluations de l'OFEFP. Les cantons du Plateau, de la Suisse centrale et du Jura ont subi de gros dommages. Le canton de Berne a été le plus touché avec 3,3 millions de mètres cubes de bois arrachés, suivi de Fribourg avec un million, de Lucerne avec 800 000 et d'Argovie avec 750 000 mètres cubes. Dans le canton de Nidwald, un dixième de la surface forestière a été abattu.¹⁵

ANDERES
DATUM: 14.12.2000
PHILIPPE BERCLAZ

En décembre, une **conduite d'eau Nendaz-Condémines** du complexe du barrage Cleuson-Dixence (VS) s'est rompue dans la région de la Peroua sur Nendaz. 50 000 m³ d'eau se sont rués dans la fissure d'eau de 9 mètres. Les flots d'eau et de boue en résultant ont emporté plusieurs habitations à Fey. Trois personnes ont perdu la vie.¹⁶

ANDERES
DATUM: 10.08.2007
ANDREA MOSIMANN

Die Schweiz wurde im August von den **heftigsten Unwettern seit 2 Jahren** heimgesucht. Besonders betroffen waren die Kantone Aargau, Jura und Waadt, aber auch die Kantone Bern, Baselland, Zürich sowie die Zentral- und Ostschweiz litten unter dem Hochwasser. Dabei wurden mindestens 8 Menschen verletzt und mehrere hundert Personen mussten evakuiert werden.¹⁷

ANDERES
DATUM: 26.05.2014
MARLÈNE GERBER

Im Mai gab das BAFU bekannt, dass die **Kartierung der Naturgefahren in Siedlungsgebieten** praktisch abgeschlossen sei. Ferner wird seit dem Sommer die Lage aller Naturgefahren auf dem neuen eidgenössischen Portal www.naturgefahren.ch in einheitlicher Form dargestellt. Im Falle von Warnungen zu drohenden Naturgefahren werden Radio und Fernsehen in Zukunft auf diese Seite verweisen. Dort sind die Informationen, die ebenfalls für Sehbehinderte abrufbar sind, in den drei Landessprachen Deutsch, Italienisch und Französisch aufbereitet.¹⁸

ANDERES
DATUM: 10.09.2017
DIANE PORCELLANA

Le **glacier du Trift a perdu une partie de sa langue**, environ 150'000 mètres cubes de glace. Avec le réchauffement des températures, la zone de contact entre la glace et la roche a peu à peu fondu. Sans assise, la glace s'est détachée. Il n'y a eu aucune victime et les habitants ont pu rejoindre leur domicile quelques heures plus tard. D'après le Réseau suisse des observations glacières (GLAMOS), le glacier a reculé d'un kilomètre depuis 1850.¹⁹

ANDERES
DATUM: 05.07.2018
DIANE PORCELLANA

La **stratégie «Gestion des risques liés aux dangers naturels»**, actualisée par la plateforme nationale PLANAT pour la protection contre les dangers naturels en Suisse, a été portée à la connaissance du Conseil fédéral. Elle fait suite à la stratégie de 2004 «Sécurité contre les dangers naturels». La stratégie définit comme objectifs la capacité de résister, de se rétablir et de s'adapter aux risques liés aux dangers naturels. Elle expose également les priorités et les principes à suivre pour protéger la population, les biens et la capacité économique de la Suisse contre la menace des forces de la nature. Elle s'adresse aux acteurs influençant, par leurs activités ou leurs décisions, la gestion des risques liés aux dangers naturels.²⁰

ANDERES
DATUM: 23.08.2018
DIANE PORCELLANA

Une masse rocheuse, de trois millions de mètres cubes, s'est détachée de la paroi du Piz Cengalo en août 2017. La **coulée de boue** qui s'en est suivie, **n'a pas épargné le village de Bondo**. Le risque, suite à des chutes de pierres répétées lors des années précédentes, était connu par le service sismologique suisse. Un an après, huit personnes sont toujours portées disparues et les dégâts sont estimés à 41 millions de francs. Depuis la catastrophe, le système d'alarme a été amélioré et un plan d'urgence a été instauré. La police cantonale grisonne a ouvert une enquête pour déterminer si le risque avait suffisamment été thématiqué par les autorités de Bregaglia. Elle vient de transmettre son dossier au ministère public des Grisons.²¹

ANDERES
DATUM: 19.02.2019
DIANE PORCELLANA

Plusieurs avalanches ou coulées de neige ont marqué les esprits durant l'hiver 2018-2019. Le 10 janvier 2019, une avalanche de 300 mètres a enseveli plusieurs véhicules et a pénétré dans le restaurant de l'Hôtel Sântis, dans la station de Schwägalp (AR). Trois personnes ont été légèrement blessées. Le 15 janvier, les soldats de l'armée suisse présents à Davos (GR) pour le WEF ont été surpris par une coulée de neige. Déclenchée volontairement, elle est descendue plus bas que prévu. Les militaires ont pu se réfugier à temps, il n'y a pas eu de blessé. Un mois plus tard, le 19 février 2019, une avalanche a fini sa trajectoire sur le domaine skiable de Crans-Montana (VS). Les secours ont réussi à extraire les personnes ensevelies, mais un jeune patrouilleur français a succombé par la suite à ses blessures.²²

Klimapolitik

ANDERES
DATUM: 23.08.2017
DIANE PORCELLANA

Ces dernières années, les Alpes ont connu plusieurs **éboulements et écroulements**. Récemment, le village de Bondo a été touché par une coulée de lave torrentielle. Les zones instables couvrent entre 6 et 8 % de la superficie du pays, elles se trouvent principalement dans les massifs préalpin et alpin. Pour **prévenir les catastrophes** y découlant, la Confédération a lancé, en 2013, 31 projets d'adaptation portant sur la pénurie d'eau, les dangers naturels, les écosystèmes, le développement des villes, l'utilisation des terres, le transfert des connaissances et les questions de gouvernance. Actuellement, le pays compte une douzaine de stations d'alerte pour les laves torrentielles. Des nouvelles solutions dans la surveillance de versants de montagne sont testées. Pour réduire les risques liés aux dangers naturels, une gestion intégrée des risques est privilégiée. Le coût des ouvrages de protection est financé, au niveau national, à hauteur de 35 à 45%. La Confédération prend en charge à 50% le coût des

données de bases telles que les cartes de dangers.²³

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Verbände

Natur und Umwelt

Der Bundesrat machte im Berichtsjahr eine Kehrtwende und erklärte, dass er die Volksinitiative der Zürcher FDP für eine **Einschränkung des Verbandsbeschwerderechts** unterstütze. Der Ständerat folgte ihm allerdings nicht und empfahl in der Wintersession dieses Volksbegehren zur Ablehnung.²⁴

ANDERES
DATUM: 09.06.2007
HANS HIRTER

-
- 1) WSL, 26.12.19; SoZ, 22.12.19; AZ, 23.12.19; 24H, 26.12.19
 - 2) NZZ, 17.12.10.
 - 3) BO CE, 1990, p. 808; BO CN, 1990, p. 1177 s.; FF, 1990, p. 1102 ss.; NZZ, 22.6., 28.8. et 4.10.90
 - 4) FF, 1980, 4, p. 657 ss.; Presse des 15.3. et 11.9.97; TW, 22.3.97; Büz, 24.3. et 13.10.97; NF, 31.5. et 23.7.97
 - 5) NF, 12.9.00.
 - 6) NF, 9.9.00; presse du 13.12.00.
 - 7) CdT, 1.2 et 13.12.01; BZ, 10.5.01; LT, 26.5 et 20.12.01; 24h, 8.8 et 14.8.01; TG, 20.8.01.
 - 8) Lib., 26.2.04; DETEC, communiqué de presse, 25.2.04.
 - 9) Exp. du 22 au 30.6.09; presse du 30.6.09.
 - 10) Communiqué de presse OFEV du 15.7.19
 - 11) 24 Heures et JdG, 18.4.97
 - 12) NF, 14.8.97; Presse du 3.7.97
 - 13) Lib., 15.5.99; LT, 21.5.99.
 - 14) BO CN, 1999, p. 2208 s.
 - 15) DETEC - L'ouragan Lothar.pdf
 - 16) NF, 14.12.00.
 - 17) NZZ und TA, 10.8.07.
 - 18) Medienmitteilung BAFU vom 26.5.14; Medienmitteilung BAFU vom 4.7.14
 - 19) AZ, 9.9.17; So-Bli, SoZ, 10.9.17; LMD, TA, 11.9.17; AZ, 13.9.17; LT, 21.10.17
 - 20) Communiqué de presse OFEV du 5.7.18; Stratégie PLANAT du 5.7.18
 - 21) Medienmitteilung BAFU vom 28.8.17; Blick, NZZ, TA, 25.8.17; NZZ, TA, 26.8.17; SoZ, 27.8.17; Blick, 28.8.17; NZZ, TA, 29.8.17; BaZ, 30.8.17; NZZ, WW, 31.8.17; AZ, 2.9.17; SoZ, 3.9.17; SGR, 14.9.17; AZ, 16.9.17; Blick, 19.9.17; TA, 22.9., 23.9.17; AZ, LZ, NZZ, 16.12.17; TA, 28.12.17; SoZ, 17.6.18; Blick, NZZ, 23.8.18
 - 22) Blick, TA, 11.1.19; Blick, TA, 12.1.19; Blick, 16.1.19
 - 23) BAFU_2017_. Klimaerwärmung. Instabiler Permafrost führt zu häufigeren Bergstürzen; TA, 25.8.17; So-Bli, 27.8.17; LMD, TA, 29.8.17; NZZ, 30.8.17; AZ, 2.9.17; LMD, 4.9.17; Lib, 6.10.17
 - 24) BBl, 2007, S. 4347 ff.; NZZ, 3.5. und 9.6.07; BaZ und BZ, 9.6.07.